

Le Mag

Le magazine des Tassilunois

P 10

Pont Honoré Esplette :
accès et circulation modifiés

P 16 - 17

Les commissions municipales

P 19

La campagne de vaccination
COVID-19

P 20

Donnez votre avis
sur les services de la mairie

Février
2021

69



p 06 - 09

Petite enfance : tout savoir sur les modes de garde

RETOUR EN IMAGES SUR LA CAMPAGNE DE DÉPISTAGE DE LA COVID-19 AVANT LES VACANCES DE NOËL

En réponse à l'appel lancé par le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez, et grâce à l'engagement déterminant d'une centaine de personnels – agents/élus de la Ville, professionnels de santé, bénévoles de la protection civile – ce sont près de 2 000 tests anti-Covid qui ont pu être réalisés sur trois journées de dépistage à Tassin la Demi-Lune, du 18 au 20 décembre 2020.



dépistage COVID-19





© Céline Vautre

L'innovation au service de la protection des Tassilunois

Quels que soient les sujets que nous abordons et les projets que nous mettons en place avec l'équipe municipale de Tassin la Demi-Lune, vous pouvez être certains d'une chose : nous ne ménageons pas nos efforts pour trouver des solutions qui soient à la fois efficaces, pragmatiques et innovantes !

Nous le démontrons depuis des mois avec les équipes de la Ville engagées sur le front de la gestion de la crise sanitaire : distribution de masques, campagne massive de dépistage COVID-19 avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, opération de promotion de nos commerces, navettes seniors, click & collect pour la médiathèque, ou encore ligne téléphonique dédiée à vos questions sur la vaccination.

Nous le détaillons dans le dossier de ce mois, en vous présentant toutes les solutions mises en place pour l'accompagnement des parents et l'accueil de la petite enfance. Nous avons investi ces dernières années afin de rééquilibrer l'offre et permettre aux parents, de trouver un mode de garde adapté à leurs attentes.

Sur le plan de la protection des Tassilunois, nous poursuivons les projets ambitieux engagés depuis 2014. Ainsi après avoir investi dans les effectifs et l'équipement des agents – nous comptons désormais le 1^{er} effectif de Police municipale de l'Ouest Lyonnais avec 15 agents et un poste ouvert 6 jours/7 de 6h à 22h – et dans plusieurs actions novatrices comme l'interopérabilité radio avec la Gendarmerie, ou la Participation citoyenne, nous nous apprêtons à poursuivre et renforcer des actions structurantes telles que le déploiement de la vidéo-protection et la mise en place des alarmes silencieuses et boîtiers d'alertes dans les crèches, les écoles et lieux d'accueil du public. Le Président de Région, Laurent Wauquiez, est d'ailleurs venu fin janvier signer un « contrat régional sécurité » de 260 000 € pour nous accompagner dans ce déploiement.

Bien à vous,

Pascal Charriot

Maire de Tassin la Demi-Lune,
Conseiller de la Métropole de Lyon

LE MAG DE TASSIN LA DEMI-LUNE • Hôtel de Ville • Place Péragut • 69160 Tassin la Demi-Lune
Tél. : 04 72 59 22 11 • Fax : 04 72 59 22 12 • communication@villetassinlademilune.fr
Directeur de publication : Alexandra CARRAZ-CESELLI / communication@villetassinlademilune.fr
Rédaction : Anne-Sophie CHARVOZ / Cabinet / Direction de la communication
Crédits photos : direction de la communication / Céline Vautre
Mise en page : PAO Concept • Impression : Imprimerie Courand & Associés • Distribution : La Poste
Tirage : 12 500 exemplaires • Imprimé sur un papier respectant les règles de la gestion forestière durable.





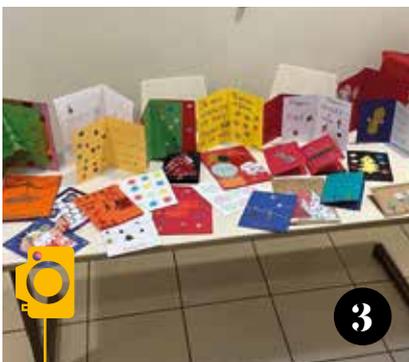
1 18 DÉCEMBRE
Remise des colis de Noël et des paniers gourmands à nos aînés pour les fêtes de fin d'année par M. le Maire **Pascal Charmot**, **Katia Pechard**, 1^{ère} adjointe, **Yohann Hachani**, conseiller délégué et **Michel Cadillat**, conseiller municipal.



2 25 JANVIER
Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, est venu rencontrer le Maire **Pascal Charmot**, et **Jacques Blanchin**, adjoint à la sécurité, en présence des agents de la Police municipale, pour signer un « contrat régional sécurité » avec la Ville.



3 JANVIER 2021
500 cartes de vœux fabriquées par les élèves de l'Institution St-Joseph ont été envoyées à nos aînés.



4 17 DÉCEMBRE
Caroline Acquaviva, adjointe aux actions sociales et **Marc-Antoine Montoya**, adjoint au Patrimoine bâti communal ont rencontré **Alain Mérieux** sur le site des chalets de Montcelard, un lieu d'accueil pour des femmes seules et leurs enfants qu'il a créé sur sa propriété à Tassin la Demi-Lune, avec **Bernard Devert**, Fondateur d'Habitat & Humanisme, en charge de l'accompagnement de ces femmes dans un parcours de réinsertion.

5 8 JANVIER
Visite du Maire à la caserne des pompiers de Tassin la Demi-Lune à l'occasion de la nouvelle année.

6 10 DÉCEMBRE

Making-off de la vidéo des vœux de la Ville et des agents, pour 2021 !



7 18 JANVIER

À l'occasion des « Rendez-vous citoyens » portés par **Pierrick Jannin**, conseiller délégué à la politique jeunesse et à la citoyenneté, **M. le Maire, Pierrick Jannin et Matthieu Kalita**, conseiller délégué au numérique, digital et portail citoyen, sont allés à la rencontre des élèves de CM1 afin d'échanger sur les notions de citoyenneté et d'engagement.



8 8 DÉCEMBRE

Nouvelle mise en lumière pérenne de l'Horloge de Tassin la Demi-Lune.





Petite enfance : tout savoir sur les modes de garde !

Le soutien à la parentalité et l'épanouissement des familles au cœur des actions de notre Ville

La Ville a souhaité exprimer un engagement fort en direction des familles en renouvelant son ambition en matière de politique familiale de soutien à la parentalité. Plus que jamais, la mission de la Ville à l'égard des familles est multiple : soutien aux structures dédiées à l'enfance et à la parentalité et renforcement des pôles de proximité qui favorisent le lien social. Faire garder son enfant est une des préoccupations principales des familles. Face aux contraintes de chacun (travail à temps complet, à temps partiel, télétravail, horaires décalés, recherche d'emploi, formation...), les besoins en mode de garde évoluent. Pour suivre cette évolution, Tassin la Demi-Lune souhaite permettre à chacun et chacune de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.

Un point d'entrée unique et des dispositifs d'accueil diversifiés

La Ville a créé un point d'entrée unique, **TASSIN INFO FAMILLE**. Situé à la Maison des Familles, il permet de répondre à toutes les questions des parents sur les modes d'accueil, qu'ils soient collectifs publics, associatifs et privés, ou qu'ils soient individuels pour l'accueil chez une assistante maternelle.

- 1. L'accueil collectif :** 5 crèches et 2 jardins d'enfants municipaux et associatifs sont ouverts aux familles qui habitent sur la commune. Ils accueillent 170 enfants jusqu'à l'âge de 4 ans. 74 places sont également proposées au sein des 6 micro-crèches de la ville, et de la crèche d'entreprise.
- 2. L'accueil individuel :** 98 assistantes maternelles peuvent accueillir jusqu'à 3 ou 4 enfants à leur domicile. Elles sont employées par les parents et peuvent faire partie de l'un des 2 Relais d'Assistants Maternelles de la ville, celui du **Pont d'Alaï** ou celui de **La Petite Ourse**.
- 3. Le chèque « Petite Enfance » :** un soutien financier municipal est également proposé aux familles n'ayant pu obtenir une place en structures municipales ou associatives. D'un montant de 60 €, 80 € ou 100 € par mois sous forme de CESU (Chèque Emploi Service Universel), ils sont donnés par la Ville aux familles (sous conditions de ressources) puis ensuite versés par les parents directement à l'assistante maternelle ou à la micro-crèche privée.

- 4. Les lieux d'écoute et de rencontre :** **La Petite Gare** accueille les enfants jusqu'à 4 ans accompagnés d'un parent. C'est un formidable espace de rencontre entre des familles et des professionnels de la petite enfance. **La Maison des Familles** est également un lieu d'accueil pour tous, dans un moment de partage, d'échange et d'écoute, afin d'accompagner les familles dans les problématiques du quotidien à chaque étape de la vie.

À retenir

- ▶ **Un point d'entrée unique pour toutes les demandes de modes de garde :** 06 88 30 02 36 les mardis et jeudis de 8h30 à 10h et le lundi de 14h à 15h30.
- ▶ **La Maison des Familles, un lieu ressources pour accompagner les familles dans toutes les étapes de la parentalité.**
13 av. Leclerc - Jardins de l'Hôtel de ville - 04 78 73 18 14
maisondesfamilles@villetassinlademilune.fr
- ▶ **La Petite Gare, espace de rencontre entre des familles et des professionnels de la petite enfance :** tous les lundis et vendredis de 9h à 11h30 en dehors des vacances scolaires.
11 av. Leclerc - 69160 Tassin la Demi-Lune





3 questions à Caroline Acquaviva

Adjointe au maire,
déléguée à la Politique de la famille et de la petite enfance

Que propose la Ville aux parents qui souhaitent une solution de garde pour leur enfant ?

Tout d'abord, la Ville a mis en place un point d'entrée unique d'information, **TASSIN INFO FAMILLE** pour simplifier les démarches. Situé à la **Maison des Familles**, ce service permet d'informer les familles sur les modes de garde, les différentes structures d'accueil, de remplir un dossier d'inscription ou encore connaître les commissions d'admission qui ont lieu régulièrement. **244 places sont proposées en accueil collectif et 98 assistantes maternelles** qui accueillent jusqu' à 3 à 4 enfants à leur domicile. La Ville apporte également une aide aux familles qui ne peuvent pas bénéficier de place en crèches municipales et associatives, avec des **chèques « Petite Enfance »** (sous conditions de ressources).

Quelle est l'ambition de la Ville en matière de soutien à la parentalité ?

Tassin la Demi-Lune compte aujourd'hui près de **1 000 enfants de moins de 3 ans sur la commune**. Cela constitue à la fois une richesse pour notre territoire et un enjeu pour notre ville. La municipalité a fait le choix d'une stratégie globale, prenant en compte le développement de l'enfant, l'accompagnement à la parentalité et le soutien à l'activité professionnelle des parents. **Une politique « Familles » qui favorise le lien social et participe pleinement au développement du territoire**. Au cœur de notre politique volontariste : la conviction que l'enfant est une personne à part entière. Il doit donc être accueilli dans un environnement qui répond à ses besoins fondamentaux, mais qui est aussi propice à l'éveil culturel et à l'apprentissage de la vie en collectivité.

Et de manière plus globale, comment la Ville s'engage-t-elle en faveur de la Petite Enfance ?

La Petite Enfance, c'est le soutien aux parents et l'accompagnement des jeunes enfants dans leur développement mais c'est également le soutien des actions qui tendent vers plus de lien et de cohésion entre les habitants. À Tassin la Demi-Lune, nous avons voulu proposer différents lieux d'apprentissage, d'échanges et d'éveil à destination des enfants et des parents. **Le Pôle Petite Enfance Au Pont d'Alai** par exemple, inauguré il y a moins d'un an, accueille à la fois une crèche, un jardin d'enfants et un Relais d'Assistants Maternelles. Sa proximité avec une école maternelle et primaire crée un espace unique, complet, mutualisé et innovant qui facilite les projets transversaux. De même, **La Petite Gare** est un lieu d'accueil parent-enfant, qui met à disposition gratuitement des familles un espace d'éveil pour les enfants. C'est un lieu de renforcement, de reconnaissance et de valorisation de la fonction parentale qui favorise la relation « parents-enfants » et permet l'adaptation des enfants à la collectivité. Enfin, la **Maison des Familles** est un lieu innovant de ressources qui accompagne et soutient chaque étape de votre vie, et où des animations pluridisciplinaires sont proposées toute l'année. Ouverte à tous et à tous les âges, elle est aussi un espace d'écoute, d'échange et de convivialité autour duquel une équipe de bénévoles est disponible pour des moments de partage en toute simplicité.



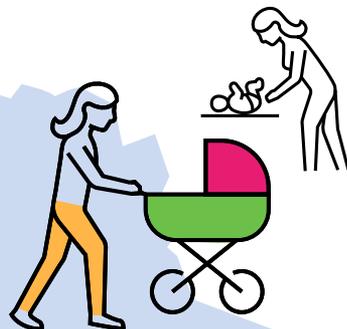
La Petite Enfance à Tassin la Demi-Lune

Budget annuel **1,7 M€**
Structures municipales et associatives



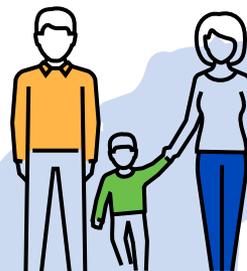
244 places
en accueil collectif

- **170** places dans les **5 crèches** et les **2 jardins d'enfants municipaux et associatifs**
-
- **74** places dans les **6 micro-crèches** et **1 crèche d'entreprise**.



2 relais d'assistantes
maternelles municipaux

- Le Pont d'Alaï
- La Petite Ourse
- **98 assistantes maternelles** en activité qui accueillent 3 à 4 enfants



1 lieu d'accueil
Enfants Parents

- La Petite Gare

1 lieu dédié aux familles

- La Maison des Familles



Chèques petite enfance
sous conditions de ressources

Un numéro unique
à votre service
06 88 30 02 36
petite.enfance@
villetassinlademilune.fr

Le Pont Honoré Esplette fragilisé : accès et circulation modifiés

Ouvrage datant du début 1900, le Pont Honoré Esplette est aujourd'hui la propriété de la SNCF et géré par la Métropole de Lyon.

Au printemps dernier, le service des Ouvrages d'Art de la Métropole de Lyon a décelé des fragilités dans la structure du pont Honoré Esplette dues à l'infiltration d'eau au cours du temps.

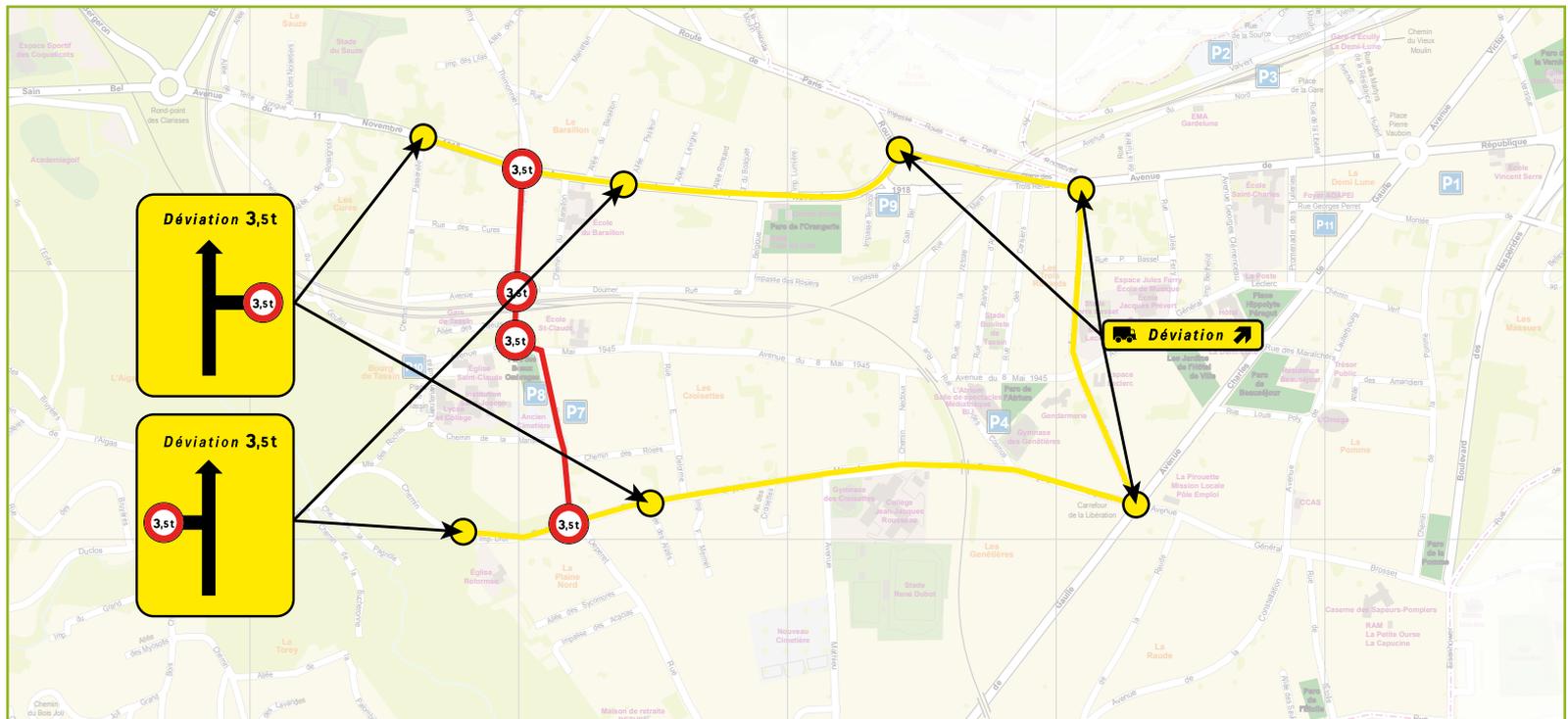
Afin de garantir la sécurité de l'ouvrage, des mesures de sécurité sont mises en œuvre :

- mise en place d'un **alternat par feux** pour réduire le flux de circulation ;
- **interdiction des véhicules de plus de 3,5t.**

Les piétons et les cycles continuent de circuler en sécurité sur la passerelle accolée au pont. **Les lignes de transports en commun ont été déviées** par l'avenue du 11 novembre 1918 (cf. plan).

Une surveillance du pont est assurée 24h/24 par la Métropole de Lyon grâce à la mise en place de capteurs.

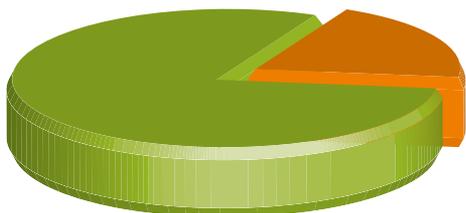
Des échanges entre la Ville, la Métropole et la SNCF ont débuté afin de définir les modalités de renouvellement du pont.



Aménagement Avenue de la République :

un résultat sans appel en faveur du projet proposé par la Ville

Après une pétition initiée par les commerçants et qui avait recueilli **plus de 1 500 signatures**, puis l'envoi d'un questionnaire par la Ville aux habitants concernés directement par l'aménagement de l'avenue de la République imposé par la Métropole de Lyon à la sortie du 1^{er} confinement, qui supprime deux voies de circulation automobile au bénéfice des seuls vélos et bus, la Ville de Tassin la Demi-Lune a mis en place, de mi-décembre à mi-janvier, **une vaste consultation des habitants**, à travers un sondage accessible en ligne. Un résultat, lui aussi sans appel, avec **80 % des réponses en faveur du projet alternatif présenté par la Ville**, soit 1 867 personnes sur 2 333 réponses.



Proposition A : 466

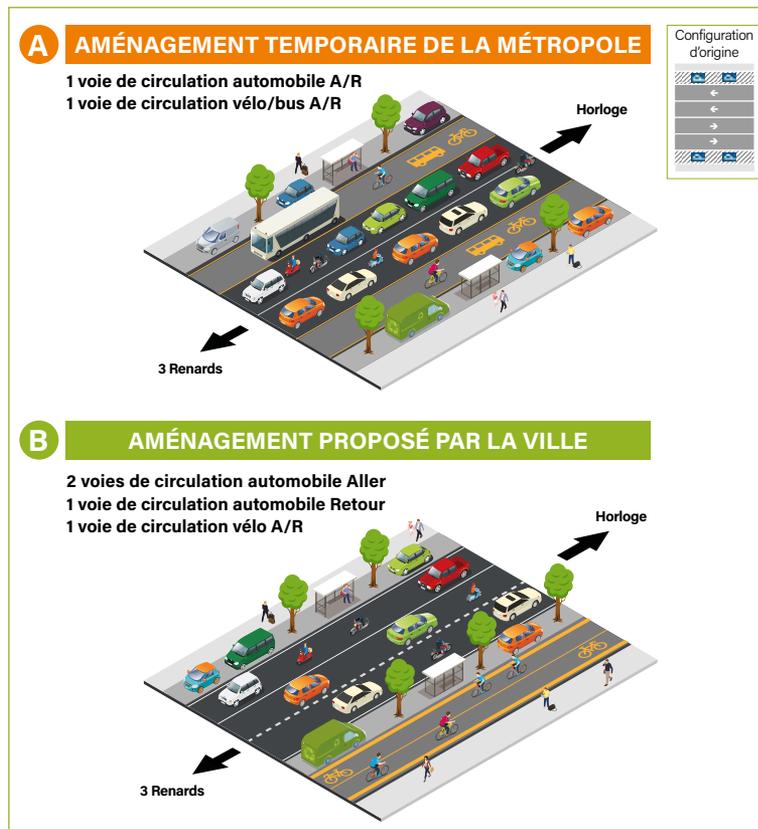
Proposition B : 1 867

En chiffres

1 552 signatures CONTRE l'aménagement provisoire
(pétition des commerçants – oct 2020)

210 personnes ont répondu dont **171** insatisfaites
(questionnaire Ville - BAL zone Avenue de la République)

1 867 votes en FAVEUR de l'aménagement proposé
par la Ville sur **2 333** réponses
(sondage en ligne effectué par la Ville de Tassin la Demi-Lune,
de mi-décembre 2020 à mi-janvier 2021)



« Sans surprise, les habitants de Tassin la Demi-Lune nous confirment que l'aménagement actuel, imposé par la Métropole de Lyon à la sortie du 1^{er} confinement, ne leur convient pas. Avec cet aménagement, il y a plus d'embouteillages, donc plus de pollution, et un risque important de voir les commerces du centre délaissés car devenus trop difficiles d'accès. Si nous sommes tous d'accord pour faire de la place aux vélos, cela ne doit pas se faire dans n'importe quelles conditions. Il faut prendre en compte toutes les contraintes, toutes les mobilités, et proposer des projets d'aménagements pragmatiques, sans opposer les usagers entre eux. »

Pascal CHARMOT





Les Cadres de Sophie

L'artisanat est un facteur essentiel de dynamisme dans notre centre-ville. C'est avec plaisir que Tassin la Demi-Lune accueille en son cœur « Les Cadres de Sophie », artisan encadreur.



Depuis le printemps dernier, **Sophie Daret et Sylvain Jaricot** ont ouvert une boutique au 2 place Pierre Vauboin, en lieu et place de l'historique salon de coiffure Forestier.

Déjà gérants de l'Atelier de la Lucarne à Lozanne, ils proposent désormais aux Tassilunois **une offre importante de cadres standards, d'encadrements sur mesure, d'affiches, d'images et d'objets de décoration.**

Avec 25 années d'expérience, l'encadrement n'a plus de secret pour eux. Tout a commencé pour Sylvain dans l'entreprise de sa maman auprès de laquelle il a développé son sens technique et sa maîtrise de la vente. Puis, fort de cette expérience, il ouvre son propre atelier en 1997, avant que Sophie ne le rejoigne en 2005. Sophie dont le parcours atypique, finalisé par l'obtention d'un diplôme d'encadreur, apporte des compétences artistiques et une touche féminine à l'entreprise. À Tassin la Demi-Lune, leur arrivée a coïncidé avec le départ du photographe Alain Juaneda. C'est donc tout naturellement qu'ils proposent aussi **des tirages photos**, petits et grands formats, ainsi que la possibilité de réaliser **des photos d'identité homologuées** pour les documents officiels.

i **Les Cadres de Sophie - 2 place P. Vauboin (place de l'Horloge)**
04 72 09 13 66 - lescadresdesophie.com
Mardi au samedi 10h-12h30 et 14h30-19h

Les Hommes d'Abord

C'est dans cet ancien local de boulangerie longtemps resté fermé au 142 avenue Charles de Gaulle qu'Hadrien Arnaud, jeune chef d'entreprise de 34 ans, a ouvert son 4^e salon de la région lyonnaise.

Cet artisan coiffeur Homme est un passionné. Puisant son essence dans une enfance passée dans le salon de coiffure de sa mère et d'un père qui l'encourage à « *se donner à fond pour aller au bout de ses rêves* », il parfait son apprentissage des techniques de l'artisan barbier moderne chez « Daniel C. » avant de prendre la tête d'un premier salon en 2014, qui sera suivi par l'ouverture de deux autres en moins de 3 ans, en Presqu'île et à la Croix-Rousse.



En 2019, il crée la marque « Les Hommes d'Abord » qui rassemble ses salons sous une même enseigne ainsi qu'une gamme de produits cosmétiques haut de gamme 100% fabriqués en France. Désormais Tassilunois, le salon d'Hadrien Arnaud accueille ses clients avec Geoffroy et Sofiane dans un cadre spacieux et soigné, aux couleurs de l'enseigne, l'alliance du bois, de la tôle rivetée et du bleu. Coiffeurs Homme et barbiers d'expérience, ils proposent de nombreux rituels masculins de soins des cheveux et de la barbe selon un savoir-faire artisanal de qualité.

i **Les Hommes d'Abord - 142 avenue Charles de Gaulle**
09 88 41 71 69 - leshommesdabord.fr
Lundi 14h-19h | Mardi au vendredi 9h-19h | Samedi 8h30-18h

Ann'Art Factory

C'est un pari osé pour Anna Buisson Fidel qui a ouvert il y a quelques semaines, en pleine crise sanitaire, Ann'Art Factory, un petit atelier de relooking de meubles dans le quartier des Trois Renards. « Dans un tel contexte, embellir son intérieur est salutaire » nous dit-elle.

Après 20 ans passés dans l'Éducation nationale, Anna a décidé de se reconverter et de faire de sa passion un métier. Elle se forme alors à la décoration d'intérieur et à la peinture sur mobilier. « *Je peins, je déco, je relooke, je répare, je chine depuis des années et j'ai enfin franchi le pas. Dans mon atelier, je propose de redonner vie à votre mobilier. Par ailleurs, j'étais professeur d'histoire et d'histoire de l'art, je suis donc très attachée au passé, à la protection du patrimoine et aux techniques picturales anciennes* ».



L'atelier Ann'ArtFactory s'inscrit dans une démarche durable, dans laquelle on cesse de jeter, changer, racheter, pour mettre ou remettre l'ancien au goût du jour, en faisant appel à des artisans locaux. Elle utilise de la peinture entièrement naturelle et faite maison.

Consciente que le relooking et le travail artisanal a un coût, Anna Buisson Fidel propose également dans son atelier des cours d'initiation à la patine, aux bases du relooking et de la rénovation de mobilier.

« *Je souhaite transmettre au public des techniques simples et réutilisables sur les meubles anciens et objets de décoration. Ainsi, même avec un petit budget tout le monde peut embellir son intérieur avec des méthodes éprouvées.* » Anna anime également des ateliers de peinture décorative à la demande d'associations.

**i Atelier Ann'Art Factory - 14 avenue du 11 Novembre 1918
06 99 66 39 41 - ann.art.oldfactory@gmail.com - annartfactory.com
Lundi au samedi 9h-17h**



Nouveautés

► **NATUR'HOUSE** change d'enseigne et devient **YIANGO**, un nouveau centre spécialisé dans le bien-être et la gestion du poids. Toujours située au **54 avenue de la République**, Yango propose une offre de coaching qui s'appuie sur les 3 forces de notre équilibre : l'alimentation, l'activité physique et les habitudes du quotidien (sommeil, gestion du stress, des émotions...).

i Mardi au vendredi 9h-19h | Samedi 9h-13h | yango.io

► La société **ALEXANDRA SERVICES (78 avenue de la République)** devient **AURAVIE SERVICES**. L'activité de services à la personne reste la même.

i Lundi au vendredi 8h-17h | alexandra-services.com

► La boutique traiteur **CANNELLE & CUMIN** a ouvert au **79 avenue de la République**. Des spécialités libanaises proposées par Sabine Saab pour le plus grand bonheur des gourmands, amateurs de mezzés et autres baklavas !

**i Mardi au samedi 12h-14h et 18h-20h
cannelle-et-cumin.fr**

► Le **SALON DE COIFFURE ALAIN COLIN** a transféré son activité **du 81 au 79bis avenue de la République** (ancien local de l'institut Alliance Beauté) et prend l'enseigne « **MON COIFFEUR EXCLUSIF** ». Dans un espace plus grand, le salon est aménagé en un véritable lieu d'échanges convivial où tout a été pensé pour le bien-être des clients.

**i Mardi au vendredi 9h-19h | Samedi 8h-18h
moncoiffeur-exclusif.com**

► Ouverture du salon de **COIFFURE INGRID ATTALI** en lieu et place de **JOSÉPHINE COIFFURE** au **169 avenue Charles de Gaulle** (bâtiment à côté du Phare de Tassin).

**i Lundi au vendredi 9h-19h | Samedi 8h-18h
Retrouvez Ingrid Attali sur sa page Facebook**



Un « contrat sécurité » de 260 000 € entre la Ville et la Région Auvergne-Rhône-Alpes

À l'invitation de Pascal Charmot, Maire de Tassin la Demi-Lune et Conseiller métropolitain, Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, est venu visiter les locaux de la Police municipale le 25 janvier dernier et rencontrer les équipes, avant de signer un « contrat régional sécurité » avec la Ville, doté de 260 000 €, à répartir sur plusieurs projets innovants de la commune, et l'engagement d'un accompagnement spécifique sur les futurs locaux de la Police municipale.



© Région / Charles Pietri

La Ville #1

- ▶ 1^{er} effectif de l'ouest lyonnais (15 agents)
- ▶ 1^{ère} ville de l'ouest lyonnais à armer ses agents (pistolets à impulsion électrique dès 2016, puis semi-automatiques en 2017)
- ▶ Mise en place des 1^{ers} boîtiers d'alertes silencieuses dans le Grand Lyon

L'innovation au service de la protection des Tassilunois

D'importants moyens humains et matériels ont en effet été engagés sur la sécurité depuis 2014 par la Ville de Tassin la Demi-Lune, avec la mise en place d'une équipe de **15 agents**, dirigée par Mme Dominique Jauffret, d'un **poste de Police municipale ouvert 6 j/7 de 6h à 22h** et de plusieurs actions novatrices citées en exemple de réussite par le Président de Région, Laurent Wauquiez, au cours de son déplacement, comme la mise en place de **boîtiers d'alertes silencieuses** dans les crèches, les écoles, les lieux d'accueil du public, les commerces, ou encore **le dispositif de la participation citoyenne**, avec 16 habitants « référents », en complément d'autres actions plus structurantes comme **le déploiement de la vidéo-protection** ou **l'interopérabilité avec la Gendarmerie**.

Le contrat régional de sécurité signé

Les nouveaux projets de la Ville de Tassin la Demi-Lune, portés par le Maire Pascal Charmot et son équipe municipale, s'intégreront dans le « **contrat régional sécurité** » proposé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, à concurrence de **260 000 €**. Parmi ces projets, **l'extension du système de vidéo-protection, le renforcement du dispositif d'alertes silencieuses et des dotations d'équipement de matériel**. Le Président de Région a d'ailleurs proposé à Pascal Charmot de travailler avec les équipes de la Région pour déployer le dispositif très innovant des alertes silencieuses à d'autres villes d'Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que l'idée du programme de « participation citoyenne ». Il s'est également engagé à attribuer une aide complémentaire pour accompagner le projet de **nouveaux locaux pour la Police municipale**.



La ville labellisée « Ville prudente »

Dans une ville où 70% des flux de véhicules sont des flux de transits, et avec de nombreux groupes scolaires et écoles, Tassin la Demi-Lune est particulièrement attentive aux questions de **sécurité routière**. L'équipe municipale cherche notamment à sensibiliser au maximum automobilistes, piétons, vélos, aux risques liés à la vitesse et aux infractions du Code de la route, par de **nombreuses actions de prévention** : radars pédagogiques, travail de nos policiers municipaux dans les écoles, mise en place de panneaux à proximité des écoles et équipements publics (panneaux crayons, panneaux pédagogiques...), réglementation de la voirie en zone 30, avec de nombreux dispositifs de ralentissement (coussins berlinois, dos d'âne, plateau surélevé, alternats, stationnements alternés...). C'est la raison pour laquelle la ville a été distinguée de **2 cœurs du label « Ville prudente »** en 2020. Ce label, décerné par l'association Prévention Routière, récompense l'engagement des communes pour la prévention des risques routiers. Seules deux communes ont été labellisées cette année dans le Rhône.

i Film des lauréats 2020 sur : youtu.be/R-UPk_j718c



La Clinique du Val d'Ouest, un établissement de santé de proximité

Située aux portes de Tassin la Demi-Lune,
la Clinique du Val d'Ouest développe son activité médicale autour de 4 pôles.

- ▶ **LE PÔLE FEMME-ENFANT** avec une **maternité** de niveau 2A, un service de **néonatalogie**, une offre de chirurgie gynécologique et un centre d'assistance médicale à la procréation, une offre de chirurgie pédiatrique d'excellence (chirurgie orthopédique, digestive et plastique), des **consultations pédiatriques** spécialisées en gastro-entérologie (pneumologie, cardiologie, gastro-entérologie et endocrinologie pédiatriques) ainsi qu'une **Maison Médicale de l'Enfant** pour les consultations pédiatriques non-programmées (ouverte 7j/7 de 10h à 22h).
- ▶ **LE PÔLE CHIRURGIE ADULTE** avec une offre de chirurgie digestive et de gastro-entérologie, un centre locomoteur (chirurgie orthopédique du membre supérieur et du membre inférieur, neurochirurgie, médecine du sport, rhumatologie, kinésithérapie), une offre de chirurgie ORL, urologique, réparatrice, ophtalmologique, stomatologique/maxillo-faciale, chirurgie vasculaire/angiologie.
- ▶ **LE PÔLE MÉDECINE** avec un service de **médecine polyvalente à orientation gériatrique et cardio-gériatrique**, des consultations médicales en cardiologie, pneumologie et angiologie, ainsi qu'une **Maison Médicale de l'Adulte** pour les consultations non-programmées (ouverte du lundi au samedi, de 9h à 19h).
- ▶ **LE PÔLE CANCÉROLOGIE** pour des traitements de **chimiothérapie** et la prise en charge des **cancers digestifs, urologiques, gynécologiques (pelvis) et les cancers du sein**.

L'établissement dispose d'un plateau technique performant comportant un bloc opératoire de 18 salles, un bloc obstétrical avec 6 salles d'accouchement, un service d'imagerie médicale complet avec IRM, scanner, et des radiologues spécialisés par organe, un service de kinésithérapie, un laboratoire d'analyse et un pôle vision.



Contacts utiles

- **Accueil**
Clinique du Val d'Ouest
39 chemin de la Vernique
69130 Écully
Tél. 04 72 19 32 00
cliniqueduvalouest.com
- **Maison Médicale de l'Adulte**
De 9h à 19h, du lundi au samedi
Tél. 04 72 19 34 28
- **Maison Médicale de l'Enfant**
Pour l'enfant de 3 mois à 16 ans.
Accueil 7j/7j de 10h à 22h
Tél. 04 72 19 34 81 (dès 9h30)
- **Maternité**
Salle d'accouchement
Tél. 04 72 19 32 76
- **SOS Cancer du sein Val d'Ouest**
Tél. 04 72 19 55 65 (rdv sous 48h)
- **SOS Allaitement**
Tél. 04 72 19 32 78 (prise en charge des complications de l'allaitement maternel)
- **Imagerie Médicale Val d'Ouest-Charcot**
Consultations : 04 72 19 32 47
Urgences : 04 72 19 32 48

Le service de Médecine du Val d'Ouest évolue et se transforme en service de médecine polyvalente à orientation gériatrique et cardio-gériatrique. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat du service au 04 72 19 55 90.



Les commissions municipales

Des instances d'échanges et de préparation des dossiers de la commune

Les commissions municipales ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les dossiers relevant de leur domaine de compétence, et qui doivent être soumis au conseil municipal. Elles se réunissent en amont du conseil municipal. Les commissions sont présidées par Pascal CHARMOT, Maire de Tassin la Demi-Lune.



© Céline Vautey

« Pour ce mandat, j'ai souhaité renforcer le travail préparatoire des instances de décision, avec davantage de commissions thématiques, propices aux échanges et à la réflexion sur les projets que nous souhaitons porter. Nous

avons également veillé à associer toujours plus directement les habitants, et surtout à favoriser leur implication dans la prise de décision publique, à travers la constitution de plusieurs comités consultatifs thématiques, en complément des conseils de quartiers », explique Pascal CHARMOT, Maire de Tassin la Demi-Lune et conseiller métropolitain.

En chiffres

- 35** Élus au Conseil municipal
- 6** Commissions municipales
- 4** Comités consultatifs pour associer les habitants : Comité Vélo, Comité Consultatif Jeunesse, Comité Famille, seniors, handicap et Comité Plan nature en ville
- 6** Conseils de quartier composés de Tassilunois, en proximité avec le terrain
- 16** Habitants « référents » de la participation citoyenne



Vice-président :
Michel CADILLAT

RESSOURCES HUMAINES,
FINANCES, NUMÉRIQUE,
AFFAIRES GÉNÉRALES

LISTE

« AVEC VOUS
TOUJOURS POUR TASSIN »

Dalila BENALI
Pierre BERGERET
Ghislaine BOUVIER
Nathalie CONTREL
Eric GAUTIER
Milouda JOURDAN
Matthieu KALITA
Sabrina de UFFREDI

LISTE

« MIEUX VIVRE À TASSIN »

Franck-Alain JOLY
Julien RANC
Cédric VERNET



Vice-présidente :
Nathalie CONTREL

SOLIDARITÉ,
FAMILLE, ENFANCE,
SCOLAIRE

LISTE

« AVEC VOUS
TOUJOURS POUR TASSIN »

Caroline ACQUAVIVA
Jacques BLANCHIN
Marie-Catherine CHARPENTIER
Christine GARRIGOU
Yohann HACHANI
Michèle JELEFF
Jean-Baptiste RIO
Claire SCHUTZ

LISTE

« MIEUX VIVRE À TASSIN »

Laurence Du VERGER
Franck-Alain JOLY
Marielle MARGERI





Vice-présidente :
Marie-Catherine
CHARPENTIER

**URBANISME,
TRAVAUX,
PATRIMOINE**

LISTE

« AVEC VOUS

TOUJOURS POUR TASSIN »

Pierre BERGERET
Christine BOULAY
Michel CADILLAT
Eric GAUTIER
Matthieu KALITA
Marc-Antoine MONTOYA
Yannick PARENTHOËN
Sabrina de UFFREDI

LISTE

« MIEUX VIVRE À TASSIN »

Martine ESSAYAN
Yves MEJAT
Julien RANC



Vice-présidente :
Michèle JELEFF

**CULTURE,
ANIMATION,
VIE ASSOCIATIVE**

LISTE

« AVEC VOUS

TOUJOURS POUR TASSIN »

Caroline ACQUAVIVA
Christine BOULAY
Henri BOURGOGNON
Ghislaine BOUVIER
Isabelle CHARRIER
Sandrine CUZIN
Serge HUSSON
Pierrick JANNIN

LISTE

« MIEUX VIVRE À TASSIN »

Martine ESSAYAN
Yves MEJAT
Cédric VERNET



Vice-présidente :
Dalila BENALI

**SPORT,
JEUNESSE,
SANTÉ**

LISTE

« AVEC VOUS

TOUJOURS POUR TASSIN »

Henri BOURGOGNON
Isabelle CHARRIER
Sandrine CUZIN
Christine GARRIGOU
Yohann HACHANI
Serge HUSSON
Pierrick JANNIN
Katia PECHARD

LISTE

« MIEUX VIVRE À TASSIN »

Laurence Du VERGER
Anne GERLINGER
Marielle MARGERI



Vice-présidente :
Milouda JOURDAN

**ENVIRONNEMENT,
QUALITÉ DE VIE, VOIRIE,
MOBILITÉ, SÉCURITÉ**

LISTE

« AVEC VOUS

TOUJOURS POUR TASSIN »

Caroline ACQUAVIVA
Jacques BLANCHIN
Pierrick JANNIN
Marc-Antoine MONTOYA
Yannick PARENTHOËN
Katia PECHARD
Jean-Baptiste RIO
Claire SCHUTZ

LISTE

« MIEUX VIVRE À TASSIN »

Martine ESSAYAN
Anne GERLINGER
Julien RANC





Comité Consultatif Jeunesse : engagez-vous !

Vous avez **entre 15 et 25 ans** ? Engagez-vous dans la vie de la commune et faites entendre la voix des jeunes, en devenant **membre du Comité Consultatif Jeunesse**. Celui-ci pourra être consulté pour des projets d'équipements de proximité (comme le prochain skate-park) ou pour transmettre au Maire des propositions concernant la vie quotidienne ou des projets d'animation pour la ville.

i + d'infos : tassinlademilune.fr/ensemble-dans-la-ville/participation-citoyenne



1^{ère} expérience pro avec les Chantiers Jeunes

Vous avez **entre 15 et 17 ans** et vous souhaitez vous initier au monde du travail et effectuer des missions au service de la commune ? Inscrivez-vous aux **Chantiers Jeunes** !

Une première expérience de travail au service de la commune (rénovation, embellissement des espaces verts, entretien, etc.) tout en étant **accompagné par des professionnels et gratifié d'une compensation financière**. **Dates des Chantiers Jeunes Bénévoles pour l'année 2021** : du 12 au 16 avril, du 12 au 16 juillet, du 19 au 23 juillet, du 25 au 29 octobre.

i + d'infos : tassinlademilune.fr/ensemble-dans-la-ville/jeunesse/animation-jeunesse

Participez à une installation artistique éphémère dans Tassin la Demi-Lune !

Le **jeudi 25 mars 2021** aura lieu la **Grande Lessive®**, une œuvre d'art participative. Venez accrocher vos dessins à l'aide de pinces à linge à des fils tendus en extérieur dans toute la ville : **devant l'Hôtel de ville, au Bourg de Tassin, devant les écoles Prévert et Leclerc, et devant le centre social**. Le thème pour cette édition 2021 est « **Jardins suspendus** ».



© Patrice Terraz

Petits et grands à vos crayons pour une journée haute en couleur !

Démolition

Un chantier est en cours au niveau de **l'angle Charles de Gaulle/Mermet** (136 avenue Charles de Gaulle). Les travaux de **désamiantage** de la maison sont prévus en février, puis la **démolition entre fin mars et mi-avril**. Un **projet de végétalisation** est prévu sur cet emplacement, dans l'attente d'un projet global **de réaménagement du carrefour** (emplacements réservés pour l'élargissement de voirie inscrits au Plan Local d'Urbanisme).

i + d'infos : **service urbanisme 04 72 59 22 11**

Aide aux familles

Vous avez **trois enfants ou plus**, vous pouvez bénéficier du **chèque famille d'une valeur de 44 € par enfant**, à utiliser sur l'offre culturelle et d'animation, municipale ou à déduire de vos inscriptions aux activités associatives locales. Ces chèques sont attribués **sans condition de ressources** aux familles résidant sur la commune depuis **plus d'un an**. Pour les obtenir, nous vous invitons à prendre rendez-vous en contactant le 04 78 73 18 14.

i + d'infos : maisondesfamilles@villetassinlademilune.fr

Vaccination COVID-19

La Ville de Tassin la Demi-Lune souhaite accompagner de la meilleure façon possible **la population désireuse de se faire vacciner et plus particulièrement les plus de 75 ans.**

Afin de faciliter l'accès à l'information des Tassilunois et mettre à disposition les dernières nouvelles sur les centres ouverts et les lieux de vaccination, la Ville a décidé de mettre en place un numéro dédié à vos questions : 04 72 59 22 19.

Cet accueil téléphonique sera ouvert **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**, pour orienter et renseigner les Tassilunois sur la vaccination.

Vous avez plus de 75 ans et vous souhaitez vous faire vacciner ?

Faites-vous connaître !

La Ville recense les habitants volontaires pour se faire vacciner. **Appelez le 04 72 59 22 19 et laissez vos coordonnées.** Indiquez-nous également si vous rencontrez des problèmes de mobilité pour vous rendre à un centre de vaccination. Ce recensement permettra de faire remonter de manière précise aux services de l'État les difficultés potentielles des habitants à accéder à la vaccination, et à proposer des mesures adaptées à la situation.

La prise de rendez-vous pour se faire vacciner peut se faire via :

- un appel téléphonique au centre de vaccination choisi ;
- une inscription sur le site sante.fr ;
- un appel au numéro régional : **04 23 10 10 10**, actif du lundi au samedi de 8h à 18h.

i **Toutes les informations sont disponibles et mises à jour en fonction de l'avancée de la crise sanitaire sur : sante.fr**



Consultation :

Horaires d'ouverture de votre mairie, services proposés... Donnez votre avis !

Premier point d'accès aux services publics, la mairie constitue un lieu de proximité et d'échange avec les Tassilunois. Afin de faciliter les démarches administratives et d'améliorer la relation avec ses usagers, la Ville de Tassin la Demi-Lune consulte les habitants. Les réponses collectées permettront d'adapter les services en lien avec les attentes et les usages des Tassilunois !



Participez en ligne sur <https://bit.ly/38ZlpD0> ou via le QR code ou en déposant le coupon détachable en mairie.

► **Lorsque vous sollicitez les services de la mairie, vous préférez :**

- Vous déplacer en personne Téléphoner Consulter le site/effectuer vos démarches en ligne Envoyer un mail

► **En règle général, vos questions ou démarches portent sur quels sujets :**

- Urbanisme : demande de permis de construire...
 Voirie : demande de travaux, réservation de stationnement..
 Petite enfance (mode de garde) et/ou Écoles (inscription/restauration/périscolaire)
 Réservation d'équipement sportif/de salles communales pour les associations
 État civil : carte d'identité, passeport, mariage, PACS, démarches administratives...
 Demande de prestation sociale
 Autre, précisez :

► **Habituellement, à quel moment de la semaine effectuez-vous vos démarches :**

- N'importe quel jour En semaine Le week-end

► **En pratique, si vous devez vous déplacer en mairie, quelles sont vos disponibilités ?**

- En journée, assez facilement la semaine
 En semaine : entre 8h et 9h entre midi et 14h le soir entre 18h et 20h
 Le samedi matin
 Autre, précisez :

► **Lors de votre dernière expérience avec la mairie (appel, envoi d'un mail, venue...), avez-vous obtenu la réponse à votre question ou votre démarche a-t-elle abouti ?**

- Oui Non Elle est en cours

► **Observations :**

Prénom : Nom :

Code postal : Mail : Tél. :

Je souhaite être informé des actualités et alertes de la Ville de Tassin la Demi-Lune





Vacances scolaires du vendredi 5 février au dimanche 21 février.

Inscriptions scolaires / périscolaires 2021/2022

NOUVEAUTÉ : on passe aux inscriptions en ligne !

Une étape pour deux inscriptions (scolaires et périscolaires) : les inscriptions sont désormais réalisables sur smartphones, tablettes, ordinateurs...

Elles concernent les écoles primaires publiques (tous les niveaux, maternelle et élémentaire) et sont à réaliser sur tassinlademilune.fr.

Ouverture des inscriptions **à compter du 1^{er} mars 2021.**

Quelles sont les pièces justificatives à fournir ?

- Livret de famille (page parent-enfant), ou acte de naissance
- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Attestation CAF de moins de trois mois
- Attestation d'assurance scolaire (responsabilité civile)
- Jugement le cas échéant (divorce ou séparation).

Permanence d'information le mercredi 24 février de 14h à 17h à la Maison des Familles (portes ouvertes, questions diverses).

Si vous rencontrez des difficultés à vous inscrire, **un accompagnement des familles** est proposé sur rendez-vous, **le mercredi après-midi** à la Maison des Familles.

Pour tout renseignement (restauration scolaire, périscolaire, périmètre scolaire) : inscriptions-scolaires@villetassinlademilune.fr **et ligne directe du service scolaire 04 72 59 22 35** (du lundi au vendredi, horaires d'ouverture de la mairie).

À l'issue de l'instruction des dossiers, le certificat d'inscription (PS, CP, nouveaux arrivants uniquement) pourra être librement téléchargé sur l'espace personnel afin de pouvoir finaliser l'inscription auprès du directeur d'école.

i À savoir : permanence en Mairie sans rendez-vous le mercredi matin et jeudi après-midi.

Permanences du Maire

Venez-vous informer et échanger avec Pascal Charmot, Maire de Tassin la Demi-Lune, Conseiller de la Métropole

Le Maire reçoit les Tassilunois dans son bureau en Mairie (**un vendredi après-midi par mois**) et se déplace dans chaque quartier de la ville (**un samedi matin par mois**). *Les échanges se déroulent sous forme d'entretiens individuels, sans rendez-vous et dans le respect des gestes barrières.*

► PERMANENCES EN MAIRIE :

Les vendredis 12 mars de 14h à 16h30 et 9 avril de 14h à 16h30

► PERMANENCES DE QUARTIERS :

• **HORLOGE MONTRIBLOUD : samedi 27 février de 9h à 11h30** – École Grange Blanche – 65 avenue Victor Hugo – Tassin la Demi-Lune

• **LIBÉRATION - CONSTELLATION - LA RAUDE : samedi 13 mars de 9h à 11h30** – Maison de la Cité - 13 avenue de la Constellation – Tassin la Demi-Lune

• **ALAÏ CROISSETTE : samedi 10 avril de 9h à 11h30** – École d'Alaï - 1 allée de l'Étoile d'Alaï – 69340 Francheville

i Programme des permanences sur : tassinlademilune.fr/la-mairie/actualites/131-permanence

Les RDV individuels de la Maison des Familles

• **Permanence numérique** de 9h à 12h sans rdv : 05/02-12/02-19/02

• **Permanence Conseil Juridique en droit de la famille** sur rdv 07 51 68 46 79 de 14h à 17h : 12/03-09/04

• **Médiation familiale** de 15h à 17h sans rdv : 12/03-09/04

• **Médiation familiale** de 15h à 17h sur rdv 06 12 63 01 54 : 18/02-25/02-04/03-11/03-18/03-25/03-01/04-09/04-15/04

• **Permanence Seniors** de 9h à 12h sur rdv 04 72 59 22 30 : 26/02-05/03-19/03-09/04

i Retrouvez toute la programmation sur la page Facebook de la Maison des Familles



Agenda

Compte tenu de la période sanitaire, nous vous invitons à suivre l'actualité de la Ville en vous connectant sur tassinlademilune.fr et sur les réseaux sociaux : Ville Tassin la Demi-Lune

RÉSIDENCES SERVICES SENIORS

VIVRE SA RETRAITE EN TOUTE SÉRÉNITÉ À TASSIN



- Des appartements **fonctionnels** avec cuisine et salle d'eau équipées.
- Des **espaces détente** avec piscine chauffée, médiathèque, salon de coiffure...
- Un **environnement sécurisé** : présence 24h/24, médaillon d'appel.
- De **nombreux services** : restaurant, animations, services à la personne.

LOCATION
DU STUDIO
AU 3 PIÈCES

à partir de

934 €*


OVELIA
RÉSIDENCES SENIORS

**tarif mensuel pour 1 pers. en appartement 1 pièce (loyer + charges + services de base)*

LES BALCONS DE L'HORLOGE - 68, av. de la République - 69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE www.ovelias.fr 04 81 09 29 29

caline-andre.com Photos: Miero

CAROTHEQUE

10 & 12 rue de la Charité Lyon Bellecour

GRÈS GÉANTS ■ DALLES SUR PLOTS ■ FAÏENCES
MOSAÏQUES ■ ZELLIGES ■ GALETS ■ PARQUETS
MARBRES ■ PIERRES NATURELLES ■ PAVÉS
TERRES CUITES ■ DALLES ET MARGELLES DE PISCINE
SANITAIRES ■ ROBINETTERIES ■ SPAS
ACCESSOIRES ■ HAMMAMS ■ SAUNAS
OUTILLAGES ■ MEUBLES ■ VÊTEMENTS PRO

BERNARD CERAMICS

45 RUE FRANÇOIS MERMET
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

04 78 34 15 16

COMITÉ CONSULTATIF JEUNESSE



TASSIN
LA DEMI-LUNE
TELEMENT
PROCHE
DE VOUS



inscrivez-vous !
04 72 86 06 68 / animation@villetassinladedemilune.fr

Opposition municipale Mieux vivre à Tassin

Non, vous n'êtes pas en train de lire la tribune de notre groupe mais un texte de 700 signes seulement que nous publierons à l'identique chaque mois. La raison ? La volonté de M. Charmot de museler l'opposition en réduisant de moitié la taille de notre texte par rapport au mandat précédent, alors même que le nombre de nos élus a doublé. Parce que nous refusons cette logique, nous ne diffuserons plus ici d'écrits nouveaux tant que nos droits ne seront pas respectés.

Pour découvrir nos propositions, nous vous donnons rendez-vous sur mieuxvivreatassin.fr. Vous pouvez recevoir notre lettre d'information en nous écrivant à contact@mieuxvivreatassin.fr

Nous vous souhaitons une bonne année.

À vos côtés.

J. RANC, L. du VERGER, F.A. JOLY, M. MARGERI, Y. MEJAT,
M. ESSAYAN, C. VERNET, A. GERLINGER
www.mieuxvivreatassin.fr
contact@mieuxvivreatassin.fr
Tél. 07 83 89 81 27

Le Conseil Municipal a délibéré le 04/11/20 son nouveau règlement intérieur.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (art. L.2121-27-2), celui-ci prévoit que l'espace réservé à l'expression des groupes politiques dans le magazine municipal tienne compte de leur poids respectif et proportionnel dans le Conseil municipal.

La page tribune libre a été modifiée en ce sens.

Majorité municipale Avec vous, toujours pour Tassin

Un nouveau Label met en valeur l'action de la Ville !

En 2017, la commune avait investi dans une piste routière « grandeur nature » et ludique, pour favoriser l'efficacité des opérations annuelles de sensibilisation des élèves des écoles primaires (CE2/CM1). Nous avons également fait le choix de mettre en place progressivement 10 radars pédagogiques et des panneaux à proximité des écoles et équipements publics (panneaux crayons, panneaux pédagogiques...), mais aussi une réglementation de la voirie en zone 30, et de nombreux dispositifs de ralentissement (coussins berlinois, dos d'âne, plateaux surélevés, alternats, stationnement alternés...). Clairement, notre Ville a souhaité mettre l'accent sur la prévention et la protection des habitants. C'est l'ensemble de ces mesures qui ont contribué à l'attribution du label « Ville prudente » qui vient d'être décerné par l'association de Prévention Routière à la Ville de Tassin la Demi-Lune.

Notre majorité est également très attachée à l'écoute des Tassilunois. Ainsi, au-delà des Conseils de quartiers qui vont se mettre en place, nous avons proposé la création de plusieurs comités consultatifs pour permettre aux habitants qui le souhaitent, de s'impliquer dans des projets thématiques et plus spécifiques sur la nature, la jeunesse, la famille, ou les mobilités. Nous mettons également désormais en place des consultations directes, avec des sondages en ligne, pour faciliter les interactions et solliciter vos avis sur des sujets qui concernent notre quotidien, des aménagements ou des services. C'est ce que nous avons fait justement au sujet de l'aménagement actuel de l'avenue de la République, qui avait été imposé et mis en place par la Métropole de Lyon à la sortie du 1^{er} confinement. Résultat, après un mois de consultation, nous avons recueilli 2 333 réponses, dont 80 % en faveur de l'aménagement proposé par la Ville. Un nombre conséquent de retours qui s'ajoutent à la pétition initiée par les commerçants (1 500 signatures) et aux questionnaires distribués par la mairie sur la zone concernée, et qui nous permettront de porter, de manière plus affirmée encore, le choix des Tassilunois sur cet axe majeur de mobilité. La majorité municipale





TASSIN
LA DEMI-LUNE
TELLEMENT
PROCHE
DE VOUS



VILLE PRUDENTE



ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE

TASSIN LA DEMI-LUNE
RÉCOMPENSÉE POUR SON
ENGAGEMENT EN FAVEUR
DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE